


Lycée Antoine
de Saint-Exupéry

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 Juin 2019

**Association des parents et amis du Lycée Français
de Hambourg**

Aula du Landesinstitut - 19h00

Pendant que les derniers arrivants s'inscrivent et s'installent, la présidente de l'association, Mme Véronique Benthien, remercie les membres du Comité de Gestion sortant :

- 1- Henri Zeller, Assesueur sortant
- 2- Olivier Elamine, Assesueur sortant et nouveau postulant
- 3- Blandine Djeukou, Trésorière sortante (absente ce jour)
- 4- Véronique C.-Hess, vice-présidente sortante
- 5- Bénédicte Petersen, secrétaire générale sortante
- 6- Louise-Marie Heim, secrétaire générale par intérim

Mr Henri Zeller enchaîne avec les règles pour les élections (slide 7-8).

1. Points Généraux

Ouverture de la séance

10 points sont à l'ordre du jour (slide 3 de la présentation). La durée prévue de la réunion est de 3 heures.

Les deux secrétaires de séance sont Mme Petersenn et Mme Louise-Marie Heim (pas de prise de notes en allemand).

Mme Benthien, Présidente du Comité de Gestion, ouvre la séance à 19h50. Elle précise que l'invitation et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire ont été envoyés dans les délais prescrits par les statuts et que la convocation est donc valide.

Vérification du quorum

À 19h50, 119 voix présentes ou représentées ont été comptabilisées. Le quorum (10% des membres, soit 85 membres) est atteint.

2. Rapport du Proviseur et du Directeur

Structures et axes pédagogiques :

- 1) Prévisions des effectifs d'élèves (slide 11) :

Il est prévu

- une légère augmentation du nombre d'élèves en maternelle (+10 environ)
- une baisse importante du nombre d'élèves en élémentaire (-38 environ), résultant du passage au collège d'une cohorte de CM2 plus nombreuse que d'habitude
- une légère augmentation du nombre d'élèves au collège (+12 environ)
- un nombre d'élèves quasiment constant au lycée

De façon globale, les prévisions actuelles sont de moins 24 élèves par rapport à l'année dernière pour l'ensemble de l'établissement. On s'attend à de nouvelles arrivées cet été, ce qui permet d'envisager un nombre d'inscriptions final plus ou moins constant pour l'année prochaine.

2) Personnel (slide 12) :

Nombre d'Expatriés (2) constant pour l'année prochaine.

Nombre de Résidents tendanciellement en baisse.

Nombre de personnels recrutés localement tendanciellement en hausse. : Il est à noter que le personnel enseignant recruté localement est aussi souvent titulaire du diplôme de l'éducation nationale. Contrairement aux Résidents, les recrutés locaux titulaires sont en disponibilité (TNR) et non pas détachés.

3) Qualité de l'enseignement :

- Le taux d'encadrement par des Professeurs titulaires du diplôme de l'Enseignement National français pour le 1^{er} degré est de 88%. C'est un taux excellent, qui nous est envié par de nombreux autres établissements du réseau. C'est aussi un taux supérieur à celui du 2^d degré (59%)
- Le Turnover du personnel à Hambourg est faible par rapport à d'autres établissements.
- D'un point de vue pédagogique, la capacité à dédoubler les classes, telle que pratiquée à Hambourg, est un point fort des lycées français à l'étranger.
- Au niveau des locaux, les espaces sont contraints mais les effectifs des classes (22-23, voire parfois 19-20 élèves) restent gérables dans les espaces disponibles.
- Au total, il convient de reconnaître que les conditions globales d'enseignement à Hambourg sont très favorables.

Bilan et perspectives en primaire (slide 14)

1) Rythme scolaire en Ecole Maternelle :

Suite à la demande faite par les Représentants des Parents d'Elèves (RPE) d'avancer l'heure du repas aussi pour les Moyennes et Grandes Sections, un groupe de travail a été mis en place. Ce groupe était constitué de Représentants des Parents, de Professeurs, d'Educateurs, de la Direction et de membres du Comité de Gestion. L'objectif était d'améliorer le rythme journalier des enfants. L'Inspecteur a été consulté spécifiquement sur de nombreux aspects du projet, au cours d'une visite de 2 jours.

Il a finalement été décidé d'étendre les horaires de l'Ecole Maternelle jusqu'à 14H00 en y incluant la pause méridienne, les repas étant organisés en 3 services.

La Direction remercie le Comité de Gestion pour son engagement et le temps consacré au projet.

2) Projet pédagogique pour la BASFI :

La base de la prochaine version avait été discutée en entretien avec les interlocuteurs au sein de la BASFI : les objectifs de l'Ecole Maternelle et de la Kita sont complémentaires. L'école Maternelle est reconnue par la BASFI en tant que telle, avec ses spécificités

3) Formation continue des Professeurs des Ecoles (PE):

Le stage interne à l'attention des Professeurs des Ecoles est une formule avérée pour l'équipe. Pour parer à l'absence des professeurs pendant la période de stage, de jeunes stagiaires venant de France sont invités à prendre progressivement les classes en charge pendant une semaine. Ce programme très apprécié par les différentes parties prenantes sera reconduit l'année prochaine.

4) Savoirs fondamentaux :

Cette année a eu lieu une animation pédagogique en mathématique pour le cycle 3, mais le cycle 2 était aussi invité. Ce type d'animation a lieu dans toutes les écoles de la zone ZECO. Cette

animation sera reconduite l'année prochaine pour le cycle 2 en mathématique. A l'avenir, elle sera étendue au français.

Priorités pour 2019/2020 (slide 15-16):

1) Continuité pédagogique éducative :

Elle est assurée par le biais du carnet d'apprentissage, du livret unique, et de l'outil folio. L'évaluation par compétence a été formalisée dans le 2^e degré par le biais du Brevet des collèges.

2) Le nouveau bac français :

Le nouveau programme sera en vigueur en classes de 2^{de} et 1^{ère} l'année prochaine. Les TPE disparaissent. Il y aura un tronc commun d'étude complété par des enseignements de spécialité. Les notes de 1^{ère} seront prises en compte dans le cadre du contrôle continu.

3) Passage du LFH au LFA :

La lettre d'intention sur le transfert du Secondaire (LOI) a été signée et actée. Elle représente une garantie pour les parties prenantes que le projet est conduit de la meilleure façon possible dans le respect de l'intérêt des élèves. Le futur Lycée Franco-Allemand (LFA) de Hambourg sera différent des LFA déjà existants.

L'AEFE a confirmé ce jour par téléphone que les personnels mis à disposition suivront le lieu d'implantation du projet franco-allemand.

Le futur Lycée Franco-Allemand de Hambourg est un projet ambitieux qui offrira un cadre exceptionnel aux élèves, cadre qui ne peut être offert à Lokstedt.

L'équipe pédagogique travaille de façon intensive à l'élaboration des nouveaux programmes qui s'inscriront dans la logique de l'accompagnement des élèves. La Direction et le personnel français sont les Représentants de la France au travers de leur démarche quotidienne. Il est important que cela perdure au sein du futur LFA.

Dans la période de transition, les priorités sont de différentes natures : il faut anticiper les futures structures pour

- les espaces communs et les locaux,
- les personnels
- les programmes pédagogiques, en collaboration avec M. Lorenzen et la BSB, mais aussi avec M. Henry et les professeurs du 1^{er} degré et les Représentants des Parents d'Elèves.
- Le futur site de l'établissement.

4) Les certifications en langues :

Un gros travail sur les certifications en Français, Allemand et Espagnol a déjà été fait : français : DELF, allemand : Goethe Institut, espagnol DELE.

Mme Weno travaille à présent sur la certification en anglais. Il est prévu que les élèves pourront passer les examens de Cambridge pour la langue anglaise en Octobre ou Novembre.

5) Enfants à Besoins Educatifs particuliers (EBEP) :

Le soutien proposé permet aux élèves de faire une scolarité dans les meilleures conditions possibles (évaluations différenciées etc.). Ceci nécessite une équipe formée (Plan de formation AEFE zone.)

Le Conseil d'Ecole (slide 17-22

Les Représentants des Parents d'Élèves (RPE) au Conseil d'Ecole (CE) représentent les intérêts des parents du primaire (Ecole maternelle/Kita et élémentaire). Ils recherchent toujours de nouveaux parents qui ont envie de s'investir et faire avancer des projets nouveaux ou déjà en cours. Ils soulignent la diversité de l'école et l'importance de l'engagement.

Les projets sur lesquels les RPE aux CE ont travaillé cette année sont les suivants :

- Rythmes scolaires pour la maternelle : très bonne collaboration avec M. Henry et les différents acteurs qu'ils remercient.
- Plateforme de covoiturage : application en train d'être testée.
- Réunions du CE : au nombre de 3/an
- Commissions et rencontres officielles au sujet du LFA
- Fiche goûter

L'engagement de l'année prochaine portera, entre autres, sur :

- la continuité des projets en cours
- 2 nouveaux projets déjà amorcés : offre bio à la cantine et activités périscolaires en Kita
- les certifications en langue

L'objectif des RPE est de travailler de façon transparente.

Ils aimeraient que l'équipe soit renforcée par de nouveaux élus engagés.

Les questions sont les bienvenues.

Le Comité de Gestion (CdG) remercie les membres du Conseil d'Ecole (CE) et du Conseil d'Établissement (CET) pour leur engagement et souligne l'importance de leur rôle.

3. Rapport du Comité de Gestion (CdG)

Rôles et responsabilités (slide 24)

Le Comité de Gestion (CdG) est

- en charge de la gestion financière de l'association,
- l'employeur du personnel local (enseignant et administratif),
- garant des engagements pris auprès des membres de l'association et de ses partenaires
- le collaborateur de la direction au quotidien.

Les partenaires (slides 25-26).

Les partenaires les plus visibles sont l'AEFE et la ville de HH.

Mais le CdG compte de nombreux autres partenaires, dont les RPE, le comité d'entreprise, le comité d'animation, Alfa HH, ainsi que les prestataires de service, les banques, etc...

La LOI (slide 27):

Elle a été signée par l'AEFE et la BSB. Nous entrons donc maintenant dans une nouvelle phase : celle de concrétisation du projet, dont l'une des principales étapes est la négociation du contrat de transfert du personnel et du mobilier. Ce travail est prévu sur les 12 mois qui viennent et sera assisté par un avocat spécialisé qui représentera et défendra les intérêts de l'association.

Le futur Lycée Français Allemand de Hamburg (LFA) (slide 28-29) :

Les prévisions du nombre de classes minimum sont les suivantes : 41 pour la rentrée prochaine, 42 l'année d'après, 43 ensuite, etc.

Le but affiché pour la maternelle est d'atteindre 9 classes (7 actuellement).

La BSB a garanti que les locaux nécessaires seront mis à disposition pour le LFA. 170 m² sont déjà disponibles dans le bâtiment du Landesinstitut. L'optimisation des plans d'utilisation de ces espaces supplémentaires est en cours.

2 périodes doivent être gérées par l'association :

La cohabitation avec le LFA, en collaboration avec la BSB (horaires des pauses, temps d'occupation de la cantine, etc...)

Après le déménagement : de quels locaux la future Ecole Française de Hamburg (EFH) aura-t-elle besoin ? Quelles sont nouvelles possibilités s'ouvrent à l'association avec des espaces supplémentaires ? Ces réflexions sont menées dès à présent.

Assurer la continuité de l'association (slide 30-31) :

Après le transfert du Secondaire, le premier challenge pour l'association sera de pourvoir les différents postes bénévoles du Comité de Gestion. L'expérience montre que les nouveaux parents ne s'engagent qu'après quelques années passées dans l'établissement du fait de la complexité du fonctionnement de l'association. La durée maximale d'adhésion à l'association se réduisant de 15 à 8 ans après le transfert du secondaire, le nombre de postulants potentiels aux postes du CdG sera aussi fortement réduit. Pour cette raison, l'objectif est de professionnaliser rapidement le travail assumé bénévolement par les membres du CdG.

Le deuxième challenge sera la nouvelle marge de manœuvre financière réduite pour l'association. Il faudra surveiller de près que les coûts sont en relation avec les moyens financiers disponibles.

Les chantiers en cours (slide 32-37) :

- L'informatique: Il s'agit de remettre à plat toute l'infrastructure informatique de l'école qui était vieillissante pour la moderniser. Les solutions adoptées doivent pouvoir tenir la route pendant au moins les 10 années à venir. Ces solutions doivent aussi correspondre aux nouveaux concepts pédagogiques. Il est prévu une migration vers Microsoft 365. Les élèves auront accès chez eux aux nouveaux outils. L'investissement nécessaire représente environ 250.000 euros. 120.000 Euro ont déjà été engagés pour l'infrastructure. Il faut encore financer le nouveau réseau Wifi et le déploiement du nouvel outil Microsoft.
- Les contrats : ce projet comprend 2 volets : 1) les contrats de travail avec les employés et 2) les contrats d'inscription avec les parents
 - Les contrats de travail : 3 types de contrats ont été définis : contrats enseignants, contrats éducateurs, contrats personnel administratif. Pour chacun de ces 3 types de contrats, 2 standards sont élaborés, en fonction de la durée, déterminée ou indéterminée. Un avocat spécialisé en droit du travail a été mandaté. La rédaction

des différents types de contrats devrait être finie cet été et mise en place à partir de septembre.

- Les contrats avec les parents : jusqu'à présent, il y avait une fiche d'inscription et des contrats partiels pour certains types de prise en charge (GBS par exemple). Par ailleurs, le processus d'inscription ne fonctionnait pas de façon optimale. L'objectif est d'avoir un seul contrat type de prise en charge par enfant couvrant la totalité de la journée.

Les nouveaux contrats avec les parents contiendront des conditions permettant de mieux contrôler le budget annuel :

- Cette année, nous avons perdu presque 30 enfants par rapport au nombre d'inscriptions prises en compte dans le budget. Ceci représente une pure perte financière pour l'association. Pour éviter que la situation ne se reproduise avec cette ampleur, il a été décidé de mettre en place des frais d'inscription et des arrhes (3 mois de frais de scolarité demandé dès l'inscription).
 - Il est aussi prévu que les élèves pourront être exclus de l'établissement à partir d'un certain nombre de mois impayés.
- L'organisation : L'objectif poursuivi au niveau de l'organisation est la création de synergies entre la Kita, la GBS et l'école primaire. Le but n'est pas de réduire le nombre d'employés, mais de structurer différemment les processus pour les rendre plus performants. Ceci doit permettre au personnel de se concentrer sur les tâches et projets importants pour l'association, tout en réduisant le nombre d'heures supplémentaires du personnel administratif en particulier. Dans cette optique, 2 recrutements ont eu lieu pour permettre la centralisation de la gestion du personnel d'une part, de l'approvisionnement et de la gestion des locaux d'autre part. Les 2 nouvelles collègues (Mmes General aux Ressources Humaines et Nörenberg aux approvisionnements) ont pris leur service respectivement aux mois de mars et mai. Ces 2 recrutements locaux à temps partiel viennent compenser le départ de l'ancienne Directrice Administrative et Financière qui n'a pas été remplacée par l'AEFE. Ils répondent aussi à l'objectif de professionnalisation de l'opératif en déchargeant les membres du Comité de Gestion. Le Comité de Gestion remercie le Proviseur et le Directeur ainsi que l'ensemble du personnel pour leur soutien dans cette étape de réorganisation.
Outre l'optimisation des processus, il est envisagé d'introduire de nouveaux outils de gestion qui permettront aussi de soulager le personnel dans sa charge de travail.
 - Les aménagements : Les aménagements réalisés ou prévus concernent entre autres :
 - L'acoustique de certaines salles de classe et du laboratoire de physique-chimie pour répondre aux besoins d'élèves à besoins particuliers, ainsi que de la cantine très bruyante de façon générale
 - L'extension du parking à vélo,
 - L'emménagement du Landesinstitut.
 - Amélioration du confort thermique et acoustique du bâtiment A (bâtiment qui sera très probablement conservé par l'association après le déménagement du LFA).
 - Communication : La newsletter compte 360 inscrits et enregistre un taux d'ouverture moyen de 78 %. Elle est actuellement gérée par le Comité de Gestion mais pourrait être prise en charge par les représentants des parents d'élèves à l'avenir.

4. Rapport du Trésorier : comptes 2018 et budget prévisionnel 2019 (slide38-63)

La trésorière élue a déménagé à Munich en mars mais a continué de s'occuper des finances de l'association. Elle est désolée de ne pas pouvoir être présente à l'assemblée.

Le périmètre de gestion :

Il est resté identique à celui de l'année dernière. Il comprend 4 domaines : la Kita, la GBS, la Ersatzschule et la Ergänzungsschule.

La Ergänzungsschule correspond à la filière bac, pour laquelle l'AEFE contribue à l'équilibre budgétaire.

Le compte de résultat :

- Les revenus se composent des 17 % frais de scolarité (17%), des subventions de l'AEFE (15%, mise à disposition de personnel expatrié ou résident) et des subventions de la BSB (69%).
- Les dépenses se composent pour 78% de coûts de personnel. C'est la raison pour laquelle la gestion des contrats de travail est un élément stratégique pour l'association.
Les autres dépenses concernent l'immobilier et l'aménagement des locaux (9%), le fonctionnement et la pédagogie (6%), les amortissements (2%) et d'autres coûts divers (5%).
- L'année comptable 2018 a été marquée par une hausse des revenus de 2,3 % malgré un nombre d'élèves en baisse, mais une augmentation des coûts de personnel et de fonctionnement encore plus forte, et des amortissements en baisse.
- Finalement, l'année 2018 se termine à l'équilibre. Et le plan pour 2019 prévoit l'équilibre également.
- L'association encourt pourtant un certain risque financier après le transfert du secondaire, risque dû à la répartition et l'évolution des revenus.

Le bilan :

- Les actifs s'élèvent à 4,2 millions d'euros et sont en légère baisse. Les dépôts bancaires en représentent 56% (environ 2,3 millions d'Euros) et constituent des réserves financières pour l'association.
- Le passif est constitué de 3,7 millions d'euros de capitaux propres et de 485 keuros de dettes et provision.
- Le bilan de l'association au 31.12.18 atteste donc d'une situation financière relativement confortable avec des dépôts bancaires élevés et un faible endettement.
- Comme déjà évoqué l'année dernière, la capacité de l'association à générer de la trésorerie diminue. Cette capacité a été divisée par 4 sur les 4 dernières années. Il convient d'être très vigilant sur ce point et d'accorder par conséquent une attention particulière à la gestion des coûts. Une bonne gestion des coûts de personnel en particulier devient essentielle, les coûts salariaux représentant le plus gros risque de dérapage.
- Le fond de roulement net s'élève à environ 379.000 euros.
Par mesure de précaution, l'association laisse de côté l'équivalent de 2 mois de salaires (environ 900.000 euros) pour faire face aux dépenses salariales.
Les investissements engagés à ce jour pour le renouvellement informatique et les aménagements acoustiques s'élèvent à environ 150.000 euros.

Finalement, la trésorerie disponible pour investissements s'élève à environ 930.000 euros.

5. Résolution sur le montant des frais de scolarité, Questions diverses et Vote (slide 70-72)

Question d'un parent : Arrhes compatibles avec les bourses ? Oui, car ce n'est pas une caution, c'est une avance.

On reçoit la notification de bourse mi-juillet. Dossier présenté en avril. Peur de la mère : que vous empêchiez certaines familles de venir car elles vont devoir déboursier tout de suite. Réponse : 350 euros remboursés en sept/oct. Les bourses sont décidées en avril. Les familles peuvent aussi faire appel à nous. On a aussi nos bourses internes. Ne pas mettre à risque 180.000 euros de l'association pour cela.

Frais supplémentaires qui étaient demandés au cours de l'année. Chaque facture c'est du travail pour M. Windszus. Plus de transparence, plus de visibilité, gain de temps et de coûts, simplifier le travail de M. Windszus, pas de mauvaise surprise pour les parents. M. Windszus prend une demi-heure au minimum par enveloppe par classe

Pour le collège lycée seulement 40 Euros (livres), Tous le reste = facultatif.

Remarque de d'un parent : L'AEFE va prendre 7,5 %

Questions : Répartition à part égale pour toutes les classes ? Il y a des cohortes qui font un peu plus et d'autres moins. Réponse : Sur un cycle de 5 ans, cela va s'équilibrer. Somme est la même pour toutes les classes, toutes les cohortes.

Autres alternatives : que les profs fassent ça en début d'année et expliquent pourquoi ce sera utilisé ? Plus de transparence. Réponse : C'est aussi une contrainte pour les enseignants. Ça les responsabilise. Et rôle du directeur de mettre ça en place petit à petit. Actuellement : Multitude de projets et pas de limites, on invite l'enseignant à faire le meilleur de cet argent.

Parent : le chiffre a été évalué mais on ne sait pas si les professeurs vont le faire. Réponse d'un autre parent : Réunion en début d'année : Là l'enseignant présente les projets.

Commentaire d'un parent : Ne pas oublier, on facilite la vie de ceux qui ont des bourses. Totalité des frais qui sont pris en charge une fois pour toute, sans avoir à aller revoir la maîtresse pour demander à chaque activité.

Question : on pourrait comptabiliser par classe. Si la classe a fait plus : on demande aux parents plus. Si moins, on rembourse.

Réponse : La question c'est : Fait-on confiance aux enseignants, ou non ?

Demande d'un parent : A la prochaine AG : Information sur cette somme-là : QU'est-ce qui a été utilisé, qu'est ce qui a été fait ?

Autres questions :

Finances :

Question d'un parent :

1) Verständnis Frage zum Thema Schulfinanzen. War überrascht von der Höhe des Cash. Ist es normal, dass eine Schule so viel Cash hat? Geld in den Kindern investieren statt an der Seite zu machen.

Réponse : réaction naturelle. Et non pas « normal », mais budget de 7 millions d'euro. Salaires 400.000 euros par mois. Juillet aout pas de rentrée d'argent. Reste : doit être investi pour les enfants. C'est pour ça qu'on a le projet informatique, l'acoustique, bâtiment.

2) Investition 300.000 Euros für den Umbau LI ? Non malentendu, pas de projet à court terme. Pas de décision actuelle là-dessus.

3) Locaux : Neue Schule in Altona. Viele Eltern wollen diesen Weg nicht mitgehen. Was müssen wir tun, damit Ihr dieses Thema bringt, um für diese Eltern eine Lösung zu finden (z.B. Abibac in Lokstedt)?

Pas de réponse précise, le comité de Gestion ne sait pas...

Questions d'un parent :

1) Evolution cout de salaire, masse salariale augmente de plus de 300.000 euros. Cout de personnel 2019 pareil que l'année précédente ? Vous n'avez pas pris en compte l'augmentation de personnel ? Réponse : Si, mais il y avait eu un 13^e mois l'année dernière. PY-P : OK !

2) A combien vous avez prévu d'investir ?

Réponse : 150.000€ informatique / 900.000-150.000€ : reste 750.000€ pas de plan d'investissement aujourd'hui car on attend de voir ce que la BSB va faire avec le LI.

3) Avocat spécialisé pour le transfert. Cout 100 % pour nous ou 50-50 ?

Réponse : On a demandé de comptabiliser de manière séparée tous les couts liés au LFA (voyage à Saarbrücken, nos employés dans les groupes de travail, etc). Ensuite : discussion avec la BSB : on a mis tous ces moyens pour que le projet du LFA fonctionne, que peut-on récupérer ?

Aujourd'hui c'est 100% nous.

➤ **Vote Frais de scolarité**

81 approuvent

13 contre

15 abstentions

6. Rapport du vérificateur des comptes de 2018

• Rapport du vérificateur des comptes de 2018.

Anne-Sophie Ehresmann : (voir sa lettre)

Blandine a communiqué tous les résultats et tableau de tenue de comptes il y a 3 semaines, se sont entretenues au téléphone, + hier matin dans le bureau de M. Windszus pour vérifier un certain nombre de document choisi de manière ciblée. Contrat prestataire nettoyage des locaux : 250.000 par an paraît très élevé. Mettre en concurrence le prestataire. Sinon, aucune remarque à faire. Remerciement à Blandine car beaucoup de temps. Exercice intéressant. Détail dans les comptes de l'association + apercevoir l'ensemble des activités.

Mme Ehresmann certifie que les comptes de l'association sont en adéquation avec son objet tel qu'écrit dans les statuts de l'association.

7. Quitus au Comité Directeur pour 2018

Compte des résultats présentés :

Abstention 3

Contre : 0

Pour 102

Approuvé (105 personnes votantes)

8. Election du vérificateur des comptes pour 2019

Qui serait volontaire pour l'année prochaine ? Investissement 3 soirées, 1 matin. Il faut que le bilan de l'année soit fini.

M. Julien Faure se porte volontaire. Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Approuvé. : 100% des voix.

9. Points divers et questions

A. Rappel

Addition à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 13 Juin 2019 :

Le Comité de Gestion est bien conscient qu'il y a un vrai débat sur la localisation du nouveau DFG et que c'est un choix politique, cependant nos enfants ne sont ni de droite ni de gauche, ce sont simplement des enfants qui veulent apprendre.

La contestation de nombreux parents du LFH sur le choix du lieu d'Altona devait ou doit être transmise aux différents acteurs mais faute de quorum, les motions votées en fin de dernière Assemblée Générale Extraordinaire n'ont pas été validées et ne peuvent donc pas appuyer cette contestation.

Une enquête menée en 2017 auprès des parents du LFH donnait un avis majoritairement Défavorable à la localisation du LFA à Altona.

Il manque actuellement une Stadtteilschule pour les élèves d'Altona dont les parents expriment leur besoin par des pétitions, il est donc possible de laisser cette future construction au bénéfice de ces familles.

Nous entendons l'inquiétude des parents quant à l'avenir de la future école française de Hambourg et du projet de DFG à Altona. Le contrat n'a pas été signé, il est donc encore possible de négocier des accords auprès des différents acteurs.

Une enfant de 7 ans tenait dernièrement ces propos, « Pourquoi séparer les grands des petits, ils sont bêtes ? », alors avant de s'engager dans une démarche qui devra être collective, nous souhaitons faire un état des lieux actuel de la position des parents.

B. Motion 1 (venant des RPE)

1 – Nous demandons aux membres présents et représentés de se prononcer pour ou contre l'unité géographique du futur DFG et de la future école française.

2 - Nous demandons aux membres présents et représentés de se prononcer en faveur d'une unité géographique du futur DFG et de la future école française sur le site actuel de Lokstedt ou sur le site en projet d'Altona.

3 - Nous demandons aux membres présents et représentés de se prononcer pour ou contre le financement d'une étude de faisabilité, établie par un cabinet indépendant, sur le maintien d'une unité géographique du DFG et de l'école française sur le site actuel de Lokstedt (réhabilitation, agrandissement, ...) et sur les différentes options viables afin de minimiser l'impact d'un éventuel déménagement.

➤ Questions :

Un parent : A la AGE, on ne pouvait voter la LOI que sans exceptions. Beaucoup sont pour le LFA mais aimerait l'avoir à Lokstedt. Aujourd'hui : on peut différencier. Standort anonym. Standort Lokstedt ou Altona. Quelles seront ensuite les mesures des futurs élus ? Est-ce que vous allez informer la BSB des résultats du vote ?

Réponse CdG : On va envoyer une lettre à la BSB et au ministre des affaires étrangères françaises.

Puis : So what ? Il ne se passera rien. Vous êtes responsables : il faut assumer ce que l'on veut, agir, et ne pas compter sur les autres : Mobiliser, élus locaux, politique

Réponse du parent : Oui mais il faut d'abord savoir ce que les parents veulent.

Un parent : Si le projet à Altona se fait, qu'est ce qui va être fait pour les enfants qui vont rester ici ? Le projet LFA ce n'est pas pour les enfants qui habitent ici, c'est pour d'autres enfants.

Réponse ?

Question d'un parent : Est-ce que vous avez déjà un porteur de projet pour une unité à Altona ?

Pertinence de l'étude de faisabilité pour Lokstedt ? Premier dossier : Impact du pilonne de Lokstedt. Aujourd'hui, avec le pilonne, on ne peut pas agrandir l'école. Le bâtiment C ne montera pas au 3^e étage par exemple.

➤ **Résultats des votes :**

Vote Unité de lieu :

Pour : 63

Contre 12

Abstention 34

Vote Lieu :

61 Lokstedt

Altona 14

34 abstention

Vote étude de Faisabilité

55 pour

33 contre

21 abstention

C. Motion 2 : procuration à Véronique Hess

RAPPEL :

Le comité de gestion demande aux membres de l'association l'autorisation que Mme Véronique C.-Hess continue à avoir accès aux comptes bancaires et continue d'avoir la Possibilité de valider les virements nécessaires jusqu'à ce que les accès bancaires soient mis à jour pour les nouveaux membres et jusqu'à l'arrivée d'un nouveau trésorier.

➤ **Questions :**

Demande d'un parent : Mise à jour pour les nouveaux membres **ou** (au lieu de et).

Question : Comment allez-vous-vous débrouiller sans trésorier ? Réponse : Tuilage. Faites passer le mot.

➤ **Vote Procuration VH :**

103 pour

6 abstentions

22 Elections des nouveaux membres du Comité de Gestion (voir liste jointe) :

-
- *Vice-Président(e),*
 - *Trésorier(ère), complément de mandat pour 1 an*
 - *Secrétaire*
 - *2^{ème} assesseur(e),*
 - *3^{ème} assesseur(e), complément de mandat pour 1 an*
 - *4^{ème} assesseur(e).*

Candidats :

Vice-présidente : Nora Noël

Secrétaire : Elodie Bernaudon

Assesseurs :

Olivier Elamine

Fabian Giglmaier

Angela Reif absente

François Savy

➤ **Résultat des votes :**

Sont élus :

Assesseurs :

Fabian Giglmaier 99 voix

Olivier Elamine 97 voix

François Savy 71 voix

0 contre

13 abstentions

Secrétaire :

Elodie Bernaudon 96 voix

0 contre

13 abstentions

Vice-présidente :

Nora Noël 96 voix

0 contre

13 abstentions

Fin de séance à 23h40

Hambourg, le 17.02.2020

Véronique Benthien, Présidente

Fiona Seren, assesseure